

## Précarité

# Les «Paniers de Noël» sont distribués à 3600 personnes

**L'opération de la Croix-Rouge genevoise bénéficie à 400 enfants de plus cette année. Gros succès**

**Thierry Mertenat**

Décembre est le mois des chiffres de la consommation festive. Ils effacent ceux de la précarité, moins réjouissants à publier. Et si on oublait un instant ces buvettes éphémères qui font fureur dans la ville, ces tonnes de fromage fondu et ces kilomètres d'ampoules qui composent les illuminations saisonnières?

D'autres chiffres rappellent que notre ville a aussi ses «invisibles». Dimanche dernier, ils étaient 338 à être accueillis nuitamment dans le dispositif hivernal d'urgence sociale, soit les abris de protection civile et les sleep-in répartis sur les deux rives. Des hommes et des femmes à la rue. Ils risquent d'être plus nombreux encore à l'approche des Fêtes. Les structures mises en place permettent d'héberger 400 personnes, durablement privées de chez-soi.

## Mille paniers

D'aucuns en ont un, de toit, mais leurs poches sont vides. Sans la Fondation des Colis du Cœur, ils ne pourraient pas remplir leurs frigos. Sans la Croix-Rouge genevoise, le sapin resterait dépourvu de cadeaux. Ainsi, l'opération «Paniers de Noël», qui bat son plein jusqu'à samedi, laisse apparaître des chiffres également révélateurs. Cette année, 3600 personnes sont concernées par cette distribution, soit 1800 adultes et 1800 enfants. Ces derniers sont 400 de plus qu'en 2018.

Un total de 1000 paniers, joliment garnis, sont préparés durant cette action, qui remonte au début des années 90 et qui connaît un succès grandissant. Pour des raisons logistiques, il n'est pas



**L'opération menée par la Croix-Rouge genevoise s'appuie sur l'engagement sans faille des bénévoles. Ils s'activent dans les locaux de la Fondation Colis du Cœur. Tri et confection à grande échelle de paniers et de cadeaux.** MAURANE DI MATTEO

possible d'en augmenter le nombre.

«L'objectif est d'offrir à des personnes dans le besoin, non seulement des denrées de subsistance, mais aussi des produits festifs, explique Françoise Diggelmann, la responsable communication de l'institution. Beaucoup d'articles nous sont offerts par des privés et des entreprises de la place qui apportent un appui financier ou des dons en nature, que nous complétons par des achats. Des collectes de jouets neufs figurent dans les soutiens possibles; elles sont le fruit d'entreprises, mais également d'écoles genevoises, sans compter bien sûr les initiatives personnelles.»

## Ruche de petites mains

Des chiffres qui prennent du

pois et du volume dans les sous-sols de la Fondation Colis du Cœur, cet entrepôt géant du bout de la rue Blavignac regardant en direction de la Praille. Du matin au soir, de mercredi jusqu'au milieu du week-end, les bénévoles s'activent. Une ruche de petites mains confectionneuses, embaulseuses et, d'abord, trieuses.

Sur la table de la doyenne, Ruth, aux affaires depuis 2003 («d'abord à la caserne des Vénets, puis au 3<sup>e</sup> étage d'un bâtiment carougeois sans ascenseur», se souvient-elle), des rouleaux de papier doré. «Je pensais remplir les sacs, mais là, depuis ce matin, on emballe sans interruption», lance sa camarade d'équipe.

Soudée et féminine, l'équipe, mais la mixité est bien respectée

sur l'ensemble des plages de travail. «On refuse du monde. En un peu plus d'une heure, les 80 volontaires s'étaient tous inscrits en ligne», note David Muller, le responsable du Bénévolat et des activités ponctuelles de la Croix-Rouge genevoise.

## Effort désintéressé

Le planificateur, c'est lui. Il profite de l'élan général et de la motivation sans faille qui accompagnent cet effort collectif et totalement désintéressé. «Quand on voit les visages s'illuminer au moment de la distribution des sacs, c'est la plus belle des récompenses», déclare Aude, occupée à préparer les paniers réservés aux personnes souffrant de «grande solitude», comme on dit «grande précarité», les deux

réalités, pareillement secrètes, allant souvent de pair.

Des ours en peluche de bonne taille attendent, au sommet d'une pile de cartons, d'être à leur tour emballés. «On les a à l'œil, sourit David. Ils seront donnés à des enfants en bas âge; nos premiers bénéficiaires sont nés en 2019.» On les verra sans doute ce vendredi en début d'après-midi, dans les bras de leur mère, dès l'ouverture au public.

«La salle d'accueil sera noire de monde, se réjouit par avance Ruth. Les parents profitent de venir pendant que leurs enfants sont à l'école. Les paniers sont lourds et les cadeaux resteront ainsi cachés jusqu'à Noël. Pour ceux qui les ouvriront, la surprise n'en sera que plus belle.»

## Des abribus à 2 millions irritent les élus

**Le crédit pour cinq abribus dotés de panneaux solaires a été voté de justesse à Bernex**

«Je ne comprends pas bien ce qui se passe, là. Dois-je vous rappeler que l'on se trouve au Conseil municipal, que vous y êtes invités, mais pas pour livrer vos états d'âme? Merci de nous laisser débattre.» Ce coup de gueule, passé par l'élu Luc Gioria à la séance du Conseil municipal de Bernex, mardi soir, ne s'adressait pas à des agitateurs issus du public. Non, ce sont deux conseillers administratifs de Bernex, soit deux des trois magistrats de l'Exécutif, qui se sont ainsi fait remettre en place par l'élu PDC.

C'est que le débat autour de l'achat d'abribus dotés de panneaux photovoltaïques a été le théâtre de fortes divergences. Après la lecture des rapports de commissions, expliquant pourquoi le coût des cinq abris aux futurs arrêts de tram TCOB - qui rejoindra le P+R de Bernex à Vailly - est passé de 1,2 million à plus de 1,9 million, le conseiller administratif PLR Gilbert Vonlanthen a pris la parole. «Si les panneaux photovoltaïques sont une excellente idée sur des bâtiments plus larges de la commune, ils ne sont pas assez rentables sur des surfaces plus réduites comme ces abribus. Leur durée de vie est de 20, 25 ans, et le seuil de rentabilité ne serait atteint qu'au bout de 30 ans.» La conseillère administrative SoVe (socialiste et Verte) Guylaine Antille s'est aussi exprimée, arguant au contraire que soutenir le développement écologique est un choix politique pour «la protection de la planète», et appelant à la «responsabilité et l'audace» des élus lors du vote.

Après le coup de gueule de Luc Gioria et un débat, le PLR demande le vote nominal, puisque le PDC, les socialistes et les Verts avaient annoncé voter pour. Mais appelés par leur nom un à un, les élus ont voté conformément à leur parti, et le crédit a été accepté par 12 voix contre 10, au grand dam du PLR. **Marianne Grosjean**

## En bref

### Grève: reprise des TGV Genève-Paris

**Mobilité** Bien que prudente, la SNCF communique qu'elle est en mesure de garantir plusieurs trajets entre Genève et Paris d'ici à dimanche, malgré la grève générale touchant les transports publics. Ainsi, vendredi et samedi, un aller-retour Genève-Paris est assuré. Dimanche, trois allers-retours Genève-Paris devraient avoir lieu. «Les circulations prévues pour le départ des vacances de Noël seront également annoncées rapidement», assure la SNCF dans un communiqué. **M.A.R.G.**

### Nez rouge revient dès aujourd'hui

**Bénévolat** Opération Nez rouge, ce service de bénévoles vous accompagnant à bon port avec votre propre véhicule si vous avez trop bu, revient dès ce vendredi 13 décembre jusqu'à la nuit du 31 décembre. La centrale répond au 022 710 27 77 de 22 h à 3 h du dimanche au jeudi et de 22 h à 5 h les vendredi et samedi. L'opération couvre aussi la France voisine. **M.A.R.G.**

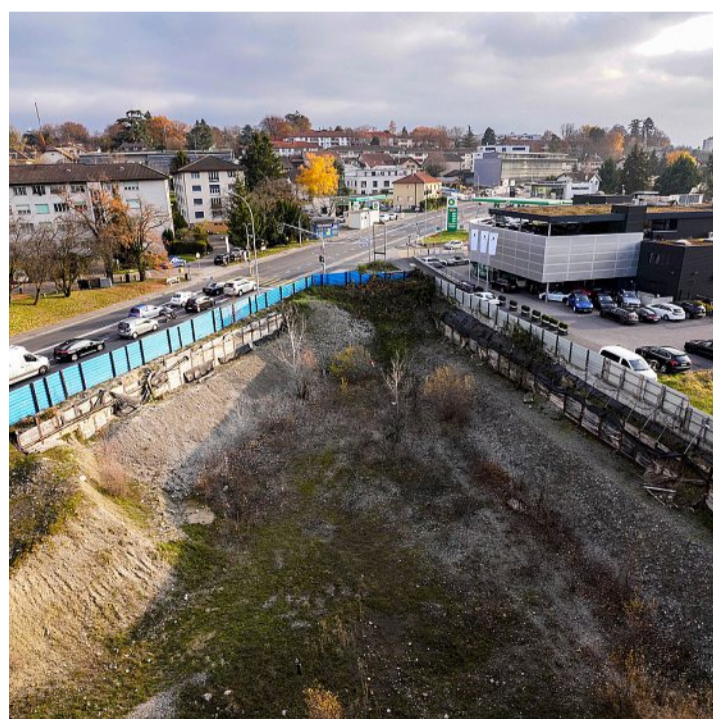
## Le «trou de la mission d'Irak» crispe le Grand-Saconnex

**Un chantier est inachevé depuis 2011 sur cette parcelle. Pour des raisons diplomatiques, les tractations doivent être menées par Berne**

Au 193, route de Ferney, à l'entrée du Grand-Saconnex, non loin de la jonction autoroutière, des palissades beiges de chantier sont devenues un élément du mobilier urbain. L'éphémère paravent totalise un record de longévité pour une barrière de chantier: depuis 2011, il masque un trou béant et un chantier à l'arrêt qui commencent sérieusement à crisper la commune, lasse de cet inachevé qui enlaidit sa porte d'entrée.

Tout a commencé en 2004, lorsqu'une société privée construit un premier immeuble de bureaux sur la parcelle. Quelques années plus tard, la construction du second bâtiment démarre mais la société fait faillite et le chantier s'interrompt en 2011.

La parcelle est mise aux enchères et devient propriété de la mission d'Irak. Celle-ci envisage d'abord de relancer et d'adapter



**La Commune envisage désormais de proposer le rachat de la parcelle en question.** LUCIEN FORTUNATI

le projet de construction. «Au vu de la situation difficile en Irak, il n'y a finalement pas eu les financements nécessaires», rapporte Jean-Marc Comte, maire du

Grand-Saconnex. Le trou reste béant, les palissades prennent leurs quartiers.

«Les premières années, nous avons été patients, souligne le

maire. Mais en 2014, nous avons commencé à écrire au Canton ainsi qu'à la mission suisse», notamment parce que les panneaux de chantier se démontaient. La loi cantonale prévoit pourtant qu'en cas de suspensions d'un chantier excédant une année, «le département peut soit ordonner l'achèvement de l'ouvrage, soit exiger la démolition des parties inachevées et la remise en état des lieux», rapporte Pauline de Salis, porte-parole du Département du territoire.

Sauf que le propriétaire des lieux jouit d'un statut particulier. Ni la Commune ni le Canton ne peuvent le contacter directement. Paola Ceresetti, porte-parole de la mission permanente de la Suisse, qui dépend du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), détaille: «Vu le statut diplomatique dont jouissent les missions permanentes et conformément aux règles du canal diplomatique, les autorités suisses doivent s'adresser à celles-ci par l'entremise de la mission suisse auprès des Nations Unies et vice-versa.»

Le Canton ne peut donc pas faire appliquer la loi, il ne peut pas exiger d'une mission diploma-

tique que des travaux suspendus plus d'un an soient terminés? «Ce n'est pas exact, répond Pauline de Salis. C'est la convention de Vienne qui prévoit que l'intervention du département ne peut se faire que par la voie diplomatique et que, même par cette voie, la mission suisse ne peut ordonner l'exécution.»

La mission suisse, sur qui tout repose donc, assure de son côté avoir «toujours transmis les demandes des autorités locales». Elle indique avoir adressé six courriers officiels à son homologue irakienne et multiplié les démarches auprès de ses représentants. Une réponse? «La Mission permanente d'Irak a répondu à nos sollicitations en indiquant à chaque fois son intention de réaliser le projet de construction. Les contacts se poursuivent.»

La Commune envisage maintenant de proposer le rachat de la parcelle. «Nous sommes propriétaires du terrain voisin, qui est en cours de déclassement, cela ferait sens», souligne Jean-Marc Comte. Il faudra encore obtenir l'aval du Conseil municipal. Puis retourner auprès de la mission suisse... **Aurélié Toninato**